Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : EURL LEMETAYER — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1 AVE DES PROVINCES 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 44499608600013 — Néant ☐ *

Certifie, conforme, la gérance. Lemetayer

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	83 616	AI	83 616	83 616
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	36 561	AO 19 578	16 983	12 905
	Constructions	AP	744 799	AQ 358 362	386 437	233 987
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	79 786	AS 67 623	12 163	19 342
	Autres immobilisations corporelles	AT	751 316	AU 630 066	121 250	189 836
	Immobilisations en cours	AV	5 655	AW	5 655	5 655
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	1 350	BI	1 350	1 350
	TOTAL (II)	BJ	1 703 083	BK 1 075 629	627 454	546 691
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	12 762	BM	12 762	12 595
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	160	BU	160	160
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	5 040	BW	5 040	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	258 900	BY 21 915	236 985	231 483
	Autres créances (3)	BZ	8 543	CA	8 543	22 105
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	330 796	CG	330 796	600 595
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	13 377	CI	13 377	13 955
	TOTAL (III)	CJ	629 577	CK 21 915	607 662	880 894
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 332 660	1A 1 097 544	1 235 117	1 427 584

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 26 298

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 120023 en Euros. Edité le 04/05/2022 à 11:15 AUDITE

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL LEMETAYER — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 680)	DA	7 680	7 680
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	768	768
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	433 855	424 316
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	91 512	9 540
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	533 815	442 303
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	472 227	796 176
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	17	4 470
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 637	34 083
	Dettes fiscales et sociales	DY	188 090	134 408
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 873	1 873
	Autres dettes	EA	8 458	14 272
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	701 301	985 281
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 235 117	1 427 584

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	362 690	654 609
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

LEMETAYER
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 680 euros
Siège social : 1 AVE DES PROVINCES
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
444996086 RCS BORDEAUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 juin 2022.

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 91 511.96 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	91 511.96 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	60 960,00 euros
Soit 127,00 euros par part	
Le solde	30 551.96 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 464 407.25 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 960 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.
Ce dividende sera mis en paiement à compter du 30 juin 2022.

L'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance